

LICENCE PROFESSIONNELLE en alternance

Responsable Commercial Vins et Réseaux de Distribution

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Former des professionnels du vin de la vente à la gestion, en France et dans le monde maîtrisant l'ensemble des notions de qualité et de signe de qualité rattachés pour en assurer la vente et optimiser la mise en marché.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La licence professionnelle est un diplôme d'Etat de niveau Bac + 3 qui, grâce à l'**alternance**, permet d'obtenir une qualification professionnelle.

La formation est proposée par :

- ▼ L'Université Montpellier I (Institut des Sciences de l'Entreprise et du Management)
- ▼ Le Centre International d'Etudes Supérieures en Sciences Agronomiques de Montpellier (SupAgro)
- ▼ Le Lycée Frédéric Bazille - Agropolis

Les cours et travaux dirigés sont assurés par des enseignants de SupAgro Montpellier, de l'Université Montpellier I (ISEM), du lycée Agropolis de Montpellier et par des intervenants professionnels ou associés.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Ce projet de formation répond à un besoin de développement des ventes de la filière viti-vinicole du Languedoc-Roussillon, dans différents circuits de distribution. Il est en adéquation avec les attentes de la profession qui souffre d'un problème de commercialisation.

Les étudiants formés devront être aptes à maîtriser les techniques de mise en marché, tout en sachant argumenter sur les signes de qualité ou commenter une dégustation. Les circuits de distribution à approfondir sont tout particulièrement la vente directe (sans intermédiaire), la vente traditionnelle (cavistes et grossistes), la Restauration Hors Foyer (cafés-hôtels-restaurants et collectivités), la distribution alimentaire organisée (Grande Distribution et Centrales d'achat) ainsi que les marchés à l'export.

ALTERNANCE

La licence est organisée sur le principe de l'alternance.

Le rythme d'alternance est défini en fonction des rythmes professionnels existant au sein de la filière vitivinicole (étudiants en entreprise au moment des fortes périodes de commercialisation des vins notamment en décembre et en été)

- volume des enseignements (hors stage et projet tuteuré) : 395 heures
- volume du projet tuteuré : 135 heures
- durée du stage : 35 semaines (en alternance et en contrat de professionnalisation de 12 mois)

Les dossiers de candidature sont à retirer à :

SupAgro - DEVE - Formations diplômantes - Licences Pro - 2 place Pierre Viala 34060 MONTPELLIER CEDEX 2

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 juin.

Les dossiers sont également téléchargeables sur : <http://www.supagro.fr/>

(Choix formations et diplômes puis formations diplômantes)



LICENCE PROFESSIONNELLE en alternance

Responsable Commercial Vins et Réseaux de Distribution

CONDITIONS D'ACCÈS

Etre titulaire d'un :

- L2 Sciences de gestion option Commerce vente, L2 Sciences de gestion option MSG,
- L2 Sciences économiques, L2 AES
- DUT Techniques de commercialisation
- BTS Action commerciale
- BTSA Technico-commercial en boissons vins et spiritueux
- BTS Viticulture Oenologie

Trouver une entreprise d'accueil :

- Mission commerciale dans la filière vin
- Signer un contrat Pro de 12 mois avec l'employeur (de sept. à sept.)

ENSEIGNEMENTS

- ▷ Connaissance des vins : de l'élaboration à la dégustation
- ▷ Projet tutoré
- ▷ Commercialisation et connaissance des réseaux de distribution vin
- ▷ Communication et langues
- ▷ Stage professionnel

PARTENARIATS

- Chambre Régionale d'Agriculture,
- FRCA (Fédération Régionale de la Coopération Agricole) et représentations départementales,
- FRVI (Fédération Régionale des Vignerons Indépendants),
- VINIFLHOR (Office National Interprofessionnel des Vins),
- ARIA (Association Régionale des Industries Agro-alimentaires),
- Fédération Nationale des Cavistes Indépendants,
- Groupes de distribution,
- INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité),
- Interprofessions viti-vinicoles, etc.

Au delà du partenariat avec les milieux professionnels décrits ci-dessus, l'ISEM et SupAgro Montpellier bénéficient du soutien des organismes paritaires collecteurs de fonds agréés (OPCA) des secteurs professionnels concernés par les métiers visés :

- OPCA 2 : pour le secteur de la coopération agricole (caves coopératives)
- FAFSEA : pour les secteurs de la viticulture (vignerons indépendants) et du négoce (négociants)
- DISTRIFAF : pour les commerçants

Ce soutien se traduit par le financement des entreprises et des établissements de formation (par les contrats Pro et les congés individuels de formation), par la participation à la formation des tuteurs professionnels, par l'appui à la diffusion de la formation auprès des professionnels...



Université Montpellier 1

Institut des Sciences de l'Entreprise et du Management

Espace Richter - Rue Vendémiaire

Bât. B - CS 19519

34960 MONTPELLIER Cedex 2

Tél. : 04 99 13 02 07 - Fax. : 04 99 13 02 10

Contact : chloe.goffinet@univ-montp1.fr